Rapport de la commission

Relancer la lutte contre le tabagisme

Synthèse

Préparé par

La commission internationale chargée de reprendre la lutte contre le tabagisme

Septembre 2021

L'élaboration de ce rapport a été soutenue par l'association Foundation for a Smoke-Free World.

Synthèse

Avec environ 1,14 milliard de personnes consommant toujours du tabac, le constat est que la lutte contre le tabagisme a fait place à la résignation. Chaque année, le tabagisme entraîne environ huit millions de décès et se solde par près de 200 millions d'années de vie corrigées du facteur d'invalidité. À l'échelle mondiale, cela représente un coût estimé à 2 billions de dollars par an, soit environ 2 % du PIB mondial. Sans aucun doute, il est urgent de reprendre la lutte contre le tabagisme.

Ce rapport aborde les tendances de la consommation du tabac et décrit comment les initiatives de sevrage tabagique sont contrariées, notamment lorsqu'à tort, certains s'emploient à nier toute l'efficacité des dispositifs étudiés pour diminuer les méfaits du tabac et à écarter ces solutions. Le rapport s'intéresse aussi à l'émergence d'innovations technologiques, au rôle des médecins, au bon fonctionnement de l'industrie, aux orientations économiques et réglementaires, au tabagisme chez les jeunes et aux enseignements tirés de la pandémie de COVID-19. Sur la base de ces informations et analyses, le rapport avance des recommandations spécifiques pour atteindre l'objectif fixé : mettre fin au tabagisme dans le monde.

Tendances de la consommation de tabac

Il est difficile de dresser les tendances de la consommation de tabac compte tenu du laps de temps qui s'écoule entre le moment où une personne commence à fumer et celui où les effets nocifs du tabac se manifestent : une période qui représente pratiquement deux décennies. C'est dans ce laps de temps que nous avons la possibilité d'intervenir. Un fumeur aura de grandes chances d'éviter les effets néfastes du tabagisme s'il arrête de fumer avant d'atteindre la quarantaine. La consommation de tabac varie selon divers critères sociodémographiques et notamment la zone géographique, le sexe, les revenus, le statut socio-économique et l'origine ethnique. Comprendre ces différences peut guider les initiatives visant à favoriser le sevrage tabagique. Les grandes tendances et perspectives :

- C'est surtout en Chine, en Inde et en Indonésie que l'on constate la plus grande consommation de tabac. Ces trois pays concentrent à eux seuls près de la moitié de tous les consommateurs de tabac dans le monde.
- Si la consommation de tabac est généralement nettement plus accentuée chez les hommes que chez les femmes, on constate une parité dans un certain nombre de pays, voire une inversion de tendance.
- La consommation de tabac est plus élevée chez les ménages qui affichent des revenus, un statut socio-économique et un niveau d'éducation relativement faibles.
- La prévalence de la consommation de tabac a diminué au travers de l'ensemble des catégories de revenus tous pays confondus.
- La consommation de tabac est souvent exagérée chez les individus rattachés à certains groupes raciaux et ethniques.
- Les méfaits du tabagisme touchent tout particulièrement certaines franges de population, en particulier chez les porteurs de troubles mentaux, les sans-abri, ceux qui s'identifient aux communautés d'autochtones ou ceux qui s'identifient aux communautés LGBTQ (lesbiennes, gays, bisexuels, transgenres et queer).

RECOMMANDATION N° 1

Les organismes dédiés à la recherche doivent quantifier l'ampleur de l'écart financier et les mécanismes de financement pour instaurer des mesures facilitant le sevrage tabagique et la réduction des effets néfastes de la consommation de tabac dans les pays à faibles et moyens revenus.

Les freins aux initiatives de sevrage tabagique

La persistance du tabagisme aussi bien dans de nombreux pays à faibles et moyens revenus qu'au sein des communautés vulnérables dans les pays affichant des revenus élevés montre bien que les anciennes initiatives de sevrage tabagique ont été inefficaces, freinées ou les deux à la fois. Le tabagisme n'en finit pas de faire des ravages : une situation inacceptable qui, si rien ne change, provoquera une augmentation des décès dus à la cigarette et diverses formes nocives de consommation du tabac au point d'arriver à 1 milliard de décès dans le courant du 21e siècle, bien plus que les 100 millions de décès du tabagisme recensés au 20e siècle. Pour éviter un tel désastre, il convient de reconnaître les faits :

- De nombreux consommateurs de tabac veulent arrêter de fumer mais ne vont pas au bout de leur démarche faute de dispositifs jugés éprouvés, en particulier les produits d'aide à la réduction des méfaits du tabagisme. Il s'agit de dispositifs sans combustion du tabac et donc beaucoup moins dangereux pour la santé que les produits classiques que les fumeurs utilisent. À ce titre, ils nécessitent que les pouvoirs publics sachent les valoriser au travers d'opérations de sensibilisation.
- Les dispositifs visant à diminuer les méfaits du tabagisme font l'objet d'une grande désinformation quant aux risques encourus. Nombreux sont ceux qui croient, à tort, que les produits d'aide à la réduction des méfaits du tabagisme sont aussi risqués que les cigarettes et que la nicotine est une substance entraînant la maladie et la mort. Il s'agit, dans un premier temps, de démonter ces idées reçues afin de relancer la lutte contre le tabagisme.
- Si le monde est à même de tirer pleinement parti des nouvelles solutions pour arrêter de fumer et des produits d'aide à la réduction des méfaits du tabac, environ 3,5 millions de personnes décéderont du tabagisme en 2060, un chiffre qui représente une baisse des décès annuels du tabagisme de l'ordre de 3 à 4 millions de personnes en l'espace de quatre décennies.

RECOMMANDATION N° 2

Mener des études prospectives d'envergure internationale, pluridisciplinaires et à caractère participatif (en particulier dans les pays à faible et moyens revenus), tant pour décider des meilleures orientations à prendre afin d'en finir avec le tabagisme et ses effets néfastes sur la santé que pour saisir l'impact des innovations technologiques et la façon dont ces innovations peuvent changer la donne au cours des 20 prochaines années.

Émergence des innovations technologiques

Il est clairement prouvé que les produits d'aide à la réduction des méfaits du tabagisme sont sensiblement plus sûrs que les cigarettes combustibles, d'autant qu'ils se sont avérés efficaces pour aider les fumeurs adultes très dépendants à arrêter de fumer. Il est urgent d'intensifier les initiatives en faveur de la diminution des méfaits du tabac. Les technologies étudiées pour diminuer des méfaits du tabagisme, émergeant à peine lors de la signature de la convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac signée en 2003, traduisent une nouvelle impulsion dans la lutte contre le tabagisme. Cela nous mène à plusieurs grandes conclusions :

- Les principales entreprises spécialisées dans les produits du tabac sont à l'avant-garde de l'innovation technologique visant à réduire les méfaits du tabagisme.
- On constate une explosion des innovations technologiques, avec près de 74 000 brevets déposés au cours de la dernière décennie, sous l'impulsion de géants du tabac. En 2018, les dispositifs de vapotage étaient la catégorie affichant la plus forte croissance parmi tous les nouveaux brevets, devant l'impression 3D et l'apprentissage machine. L'explosion des innovations indique que certaines entreprises spécialisées dans les produits du tabac s'orientent vers la « pharmaceuticisation » en misant sur des technologies qui relèvent davantage de la thérapie que du seul plaisir de fumer.
- En rendant ces nouvelles technologies facilement accessibles aux entreprises produisant des produits à base de combustion de tabac, en particulier dans les pays à faibles et moyens revenus, là où se concentrent les fumeurs, l'on pourra ainsi sauver entre 3 millions et 4 millions de vies par an. Par ailleurs, il faudrait d'ores et déjà toucher les communautés marginalisées qui, plus que la moyenne, consomment des produits à base de combustion de tabac : personnes présentant des troubles mentaux, aborigènes, peuples autochtones, travailleurs vivant sous le seuil de pauvreté et communautés LGBTQ.

RECOMMANDATION N° 3

Développer des partenariats entre le secteur public et le secteur privé dans des pays à faibles et moyens revenus bien ciblés en vue de faciliter l'accès aux produits d'aide à la réduction des méfaits du tabagisme et de faciliter le sevrage tabagique, tout en rendant ces produits abordables et acceptés à l'échelon local. Cette démarche s'inspirera de deux décennies d'expérience dans le domaine des maladies infectieuses.

RECOMMANDATION N° 4

Élargir l'accès aux produits d'aide à la réduction des méfaits du tabagisme dans les pays à faibles et moyens revenus. Sachant que ces produits peuvent revenir chers, les brevets qui les protègent doivent être partagés par leurs titulaires avec des sociétés qui ont des moyens limités en matière de recherche et développement mais qui sont toutefois en mesure de fabriquer les produits localement.

RECOMMANDATION N° 5

Soutenir le développement de marqueurs biologiques renseignant plus efficacement sur le niveau d'exposition à divers produits du tabac et le recours aux marqueurs biologiques permettant d'anticiper des effets précoces sur la santé, annonciateurs de morbidité et de mortalité à long terme.

Mobiliser les médecins

Au 20e siècle, les médecins ont joué un rôle déterminant pour amener les gens à arrêter de fumer. L'heure est venue pour les médecins d'œuvrer plus que jamais en ce sens en intégrant à leur répertoire les nouvelles technologies d'aide à la réduction des méfaits du tabagisme. Cela n'est pas sans difficultés et des écueils subsistent. Les surmonter nécessite d'admettre le constat suivant :

- Nombre de médecins confient mal connaître les produits d'aide à la réduction des méfaits du tabagisme et dans certaines régions du monde, ils avancent (à tort) que le sevrage brutal est la meilleure solution pour arrêter de fumer.
- Nombre de médecins des pays à faibles et moyens revenus, comme la Chine et l'Indonésie, s'attachent plutôt à traiter des maladies urgentes et d'ailleurs, eux-mêmes continuent à fumer. Dans le monde entier, les médecins consacrent trop peu de temps à discuter des alternatives au tabagisme avec leurs patients, sachant pourtant que le tabagisme entraîne plus de décès que dans pratiquement toute autre affection.
- Il est impératif de transmettre les pratiques recommandées fondées sur des preuves étayées et de balayer les idées reçues qu'ont certains médecins sur les produits d'aide à la réduction des méfaits du tabagisme.

RECOMMANDATION N° 6

Inciter les organismes médicaux, tels que le Royal College of Physicians en Angleterre et l'Association médicale mondiale, à remettre les médecins en première ligne dans la lutte contre le tabagisme au sein des pays à faibles et moyens revenus.

RECOMMANDATION N° 7

Faire régulièrement le point sur les connaissances des médecins ainsi que sur les pratiques, points de vue et comportements qu'ils adoptent eu égard à la consommation de la nicotine (par exemple, ces médecins sont-ils eux-mêmes fumeurs ?) en s'appuyant sur les plateformes numériques. Sur la base des renseignements accumulés, développer et valoriser des programmes étayés par des preuves calqués sur les bases de connaissances, pratiques et régions géographiques des médecins afin de déterminer quelles solutions s'avèrent suffisamment efficaces pour enrayer le tabagisme chez les adultes.

RECOMMANDATION N° 8

Accompagner la recherche pour élaborer des moyens plus efficaces de mettre fin au tabagisme chez les patients fumeurs à haut risque, notamment ceux atteints de troubles mentaux, de tuberculose, de maladie cardiaque et de maladie pulmonaire chronique au stade précoce.

RECOMMANDATION N° 9

Assurer pour les médecins un accès facile à des informations à jour sur trois aspects qui touchent à la consommation de nicotine : les nouvelles données scientifiques et connaissances relatives aux effets sur la santé, les perceptions des consommateurs et comment ces perceptions conditionnent l'utilisation des produits, et enfin les tendances dans l'élaboration de futurs produits pour enrayer le tabagisme.

Le bon rôle que l'industrie doit jouer

On peut aisément comprendre la défiance à l'égard de l'industrie du tabac tant son histoire est ponctuée de mensonges et de manœuvres d'intimidation. Pourtant, certains acteurs de l'industrie changent radicalement, les progrès technologiques et les produits d'aide à la réduction des méfaits du tabagisme jouant un rôle toujours plus important dans la lutte contre le tabagisme. Cela nous mène à plusieurs grandes conclusions :

- Des études montrent que les grandes entreprises spécialisées dans les produits du tabac prennent conscience que les produits d'aide à la réduction des méfaits du tabagisme ont vocation à remplacer définitivement les produits à base de combustion du tabac.
- Ces efforts doivent s'accompagner d'un dialogue sensé autant que respectueux et voir l'engagement de tous les acteurs impliqués pour en finir avec les boycotts et l'ostracisme : c'est comme cela que nous pourrons élaborer des solutions et enrayer les décès et maladies.
- Les opposants au tabagisme doivent s'attacher au bien-fondé de la recherche proprement dite sans tenir compte de qui elle émane ou qui la finance. Même la convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac est entachée d'un vice fondamental en ce qu'elle permet aux nations signataires de posséder des parts ou la totalité d'entreprises spécialisées dans les produits du tabac, et de tirer ainsi profit d'une habitude qu'elles sont censées combattre. Ces signataires se trouvent en effet dans une situation paradoxale dans la mesure où ils s'engagent à mettre fin à une pratique dont ils dégagent pourtant un bénéfice.

RECOMMANDATION N° 10

Encourager tant les entreprises spécialisées dans les produits du tabac (multinationales et implantées dans un seul pays) que les manufactures de tabac constituant un monopole d'État à adopter un programme clair pour l'abandon progressif des produits à combustion de tabac, qui présentent un risque élevé. Le programme devra inclure des critères de performance chiffrés pour les PDG et la direction générale afin d'atteindre cet objectif.

RECOMMANDATION N° 11

Trouver les meilleurs moyens pour les fabricants de tabac et les organismes de santé publique de travailler avec les entreprises de réseaux sociaux pour développer et mettre en œuvre des directives visant à détecter, réduire et contrer la désinformation s'agissant des produits d'aide à la réduction des méfaits du tabagisme et du rôle de la nicotine.

Revoir les dispositions réglementaires

Les produits d'aide à la réduction des méfaits du tabagisme s'avèrent efficaces pour arrêter de fumer, mais le rapport qu'entretiennent les consommateurs avec ces produits est profondément influencé par les décisions des États en matière économique, fiscale et réglementaire. L'analyse pays par pays révèle que les décisions politiques à l'égard des produits d'aide à la réduction des méfaits du tabagisme varient grandement d'un État à l'autre. Cela nous mène à plusieurs grandes conclusions :

- Plusieurs pays, comme le Royaume-Uni, le Japon, la Corée du Sud et la Suède, admettent le potentiel des produits d'aide à la réduction des méfaits du tabagisme car ils prennent une série de mesures pour encourager les fumeurs persistants à adopter des produits alternatifs.
- Dans ces cadres réglementaires, le recours aux produits alternatifs s'avère efficace pour réduire les méfaits du tabagisme et permet parallèlement aux organismes de santé publique d'externaliser le coût des mesures de sevrage, ce qui amène à penser que ces politiques se défendent tant sur le plan clinique que sur le plan économique.
- Alors que les pays du monde ont cherché tant bien que mal le meilleur moyen de réglementer les alternatives à la cigarette, de plus en plus de données probantes appuient la réduction des effets néfastes touchant les fumeurs en écartant les idées préconçues, en sachant bien communiquer sur les risques encourus, en remplaçant les interdictions par des dispositions réglementaires proportionnées aux risques et en tenant compte des données probantes sur les arômes et les capsules de nicotine.

RECOMMANDATION N° 12

Défendre le principe de réglementation proportionnée aux risques, de sorte que les fumeurs puissent plus facilement adopter les produits alternatifs et abandonner les produits à combustion de tabac pour arrêter de fumer.

RECOMMANDATION N° 13

Financer la recherche visant à étayer par des preuves le fait qu'adopter partiellement ou totalement les produits d'aide à la réduction des méfaits du tabagisme contribue non seulement à préserver la santé des fumeurs à court et moyen terme (cinq ans), mais aussi à faciliter le sevrage là où se concentrent les populations de fumeurs adultes dans le cadre des mesures de lutte contre le tabagisme.

RECOMMANDATION N° 14

Soutenir la recherche pour reprendre les modèles d'exploitation rentables utilisés par les grandes multinationales proposant une vaste gamme de produits d'aide à la réduction des méfaits du tabagisme et adapter ces modèles aux entreprises fabriquant et commercialisant du tabac en vertu d'un monopole d'État.

RECOMMANDATION N° 15

Instaurer des dispositifs permettant d'évaluer les répercussions des mesures proportionnées aux risques récemment introduites pour assurer la transition entre les produits à combustion de tabac et les produits d'aide à la réduction des méfaits du tabagisme. Ces mesures devront prévoir notamment les changements portant sur la tarification et taxation des produits, les arômes, les niveaux de nicotine libérée et les campagnes de sensibilisation ayant trait à la santé.

RECOMMANDATION N° 16

À partir des études prospectives d'envergure internationale, pluridisciplinaires et à caractère participatif qui auront été menées, déterminer les bienfaits pour la santé de l'adoption de mesures optimales nécessaires pour enrayer le tabagisme.

Le tabagisme chez les enfants et adolescents

En proportion, les jeunes fument beaucoup moins que les adultes. La prévalence du tabagisme chez les jeunes diminue dans les pays à revenus élevés. Malgré tout, encore trop d'adolescents continuent de fumer des cigarettes et en particulier dans les pays à faibles et moyens revenus, là où ni le gouvernement, ni les organismes internationaux n'ont su prendre à bras-le-corps ce problème qui touche les jeunes. La hausse de l'utilisation de dispositifs alternatifs de distribution de nicotine est aussi source d'inquiétudes. Pour y remédier, il faut admettre les réalités suivantes :

- Interdire ou restreindre aux mineurs aussi bien la vente de produits à combustion de tabac que celle de produits d'aide à la réduction des méfaits du tabagisme est, certes, une mesure nécessaire prise par de nombreux pays mais les interdictions actuelles sont inefficaces, en particulier dans les pays à faibles et moyens revenus. La lutte contre la fraude y est menée de manière laxiste, les enfants eux-mêmes étant souvent vendeurs et consommateurs de cigarettes, l'argent ainsi récolté permettant de remédier au cruel manque de ressources des foyers défavorisés.
- Les données concernant le tabagisme chez les jeunes manquent de substance et de cohérence. L'OMS a rapporté qu'en moyenne, 6,5 % des adolescents fument (ce taux est plus élevé en Europe et dans les pays à moyens et hauts revenus) parce qu'il faut disposer d'un certain budget pour se procurer des cigarettes.
- Chez les enfants comme chez les adultes, on peut clairement dresser un parallèle entre le déclin du tabagisme et l'augmentation du recours aux cigarettes électroniques ou produits assimilés. Tout le monde s'accorde à dire que les non-fumeurs, jeunes ou adultes, ne doivent pas commencer à fumer la cigarette ou un produit à base de tabac. En diabolisant le recours à la cigarette électronique chez les jeunes, on risque cependant de favoriser chez les adultes fumeurs une réticence vis-à-vis des produits alternatifs, leur donnant un motif pour continuer à fumer.
- Le tabagisme chez les enfants est un sujet qui suscite beaucoup d'émoi et peut faire oublier un danger bien réel : les problèmes de santé décelés au plus jeune âge et qui induisent vingt ans plus tard un risque élevé de mortalité, qu'on va diagnostiquer chez les fumeurs de cigarettes trentenaires, quadragénaires et quinquagénaires. Si l'on peut comprendre la nécessité d'insister lourdement auprès des jeunes et adolescents sur les dangers du tabac et des produits d'aide à la réduction des méfaits du tabagisme, cela risque de dissuader les adultes fumeurs d'adopter des solutions alternatives, avec pour conséquence probable des millions de décès qui auraient pu être évités.

RECOMMANDATION N° 17

Soutenir le développement d'un réseau mondial d'entreprises qui approuvent les solutions alternatives au tabac et s'engagent à adopter et à faire appliquer sur une base volontaire un dispositif réglementaire très strict impliquant une démarche marketing responsable visant à restreindre aux moins de 21 ans l'accès au tabac combustible ainsi qu'aux produits d'aide à la réduction des méfaits du tabagisme. Cela nécessite qu'un organisme tiers évalue et contrôle le respect des mesures adoptées.

RECOMMANDATION N° 18

Appeler à ce que les gouvernements se dotent de solutions technologiques leur permettant de vérifier l'âge des acheteurs potentiels de cigarettes et produits d'aide à la réduction des méfaits du tabagisme, tant sur les boutiques en ligne que dans les bureaux de tabac et autres points de vente. Si ces technologies commencent à voir le jour dans les pays à revenus élevés, les pouvoirs publics et les acteurs du secteur doivent appuyer cette initiative et mettre l'accent sur la recherche pour accélérer le développement de solutions, notamment dans l'optique d'adapter les outils aux besoins et réalités des pays à faibles et moyens revenus.

Considérations au vu de la COVID-19

La pandémie de COVID-19 a sonné l'alarme auprès des acteurs de la santé publique, les poussant notamment à reconsidérer leur rôle dans la lutte antitabac. Cela nous mène à plusieurs grandes conclusions :

- Le succès du développement de vaccins aux États-Unis fait ressortir la puissance de l'engagement multisectoriel et des partenariats entre le secteur public et le secteur privé. En dépit de son passé, l'industrie du tabac est bien placée pour contribuer à la lutte contre le tabagisme en misant sur des produits innovants d'aide à la réduction des méfaits du tabagisme, d'autant que l'instauration de partenariats entre le secteur public et le secteur privé contribue à rendre ces produits accessibles et abordables pour les pays à faibles et moyens revenus ainsi qu'auprès des communautés marginalisées.
- La lutte contre la désinformation est essentielle. Les tentatives d'information au sujet du tabac sont polluées par des campagnes de désinformation sur les produits alternatifs et la diffusion de fausses vérités à grand renfort de coups de communication dans les médias, visant en particulier les cigarettes électroniques. En faisant passer des messages liés à la lutte antitabac, il convient non seulement de renseigner le public mais aussi de rétablir la vérité, preuves à l'appui.
- Le principe de précaution peut être à double tranchant, comme nous l'avons vu avec les vaccins contre le coronavirus, pénalisés par les hésitations. Bloquer de nouvelles interventions (s'appuyant sur les recherches actuelles compilant suffisamment d'informations pour étayer les conclusions) jusqu'à ce que leurs effets à long terme soient connus de manière concluante entraîne des coûts faramineux. En invoquant le principe de précaution, ce sont des millions de personnes qu'on ne vaccine pas et dans la même logique, certains gouvernements viennent à se détourner des produits d'aide à la réduction des méfaits du tabagisme, même si dans les deux cas, les bénéfices avérés sont tels qu'ils l'emportent sur les risques connus.

RECOMMANDATION N° 19

Adopter les pratiques recommandées pour lutter contre la désinformation et créer un environnement de communication plus sain pour expliquer le rôle des solutions d'aide à la réduction des méfaits du tabac. Identifier les principales sources de désinformation en recourant aux outils technologiques pour ralentir la propagation des fausses rumeurs et diffuser des informations correctes. Appeler des porte-parole de confiance (parmi les médecins par exemple) à diffuser des informations claires. Financer également la recherche portant sur la désinformation, identifier les interventions étayées par des preuves et travailler en étroite collaboration avec les défenseurs des consommateurs et de la transparence des médias afin de cibler les communautés particulièrement touchées par la désinformation.